

Sujet: [INTERNET] centrale biogaz de la ribière
De : yves chantereau <yves.chantereau@sfr.fr>
Date : Wed, 24 Oct 2018 11:03:01 +0200 (CEST)
Pour : pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

A l'attention de M.le président de la commission d'enquête

Monsieur ,

par ce courrier , je vous fais part de ma totale opposition au projet d'installation d'une usine de méthanisation rue Archimède à Limoges

j'habite depuis 20ans rue Michel Détrouat à 500m du projet d'implantation

ce projet ne manquera pas de provoquer des nuisances liées aux odeurs du stockage sur une zone de 3000m² à ciel ouvert des déchets d'origine animale par camion L'abattoir génère déjà des odeurs pestilentielles

La société Vol V biomasse ne maîtrise pas les nuisances olfactives sur un autre site. comment peuvent-ils affirmer que nous ne subirons aucune nuisance olfactive?

Les risques pour la santé humaine et animale m'apparaissent sous estimés par le promoteur ?

pourquoi avoir autorisé une construction d'un centre pour handicapé avec restauration à moins de 100m ?

Ce projet est également une source de nuisances chimiques avec notamment un risque concernant les gaz toxiques plus lourds que l'air

voir rapport final émis par le ministère de l'écologie et du développement durable ministère de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur le site http://www.ineris.fr/centredoc/seuil_hydrogene_sulf_seuils.pdf

En vous remerciant de votre attention

Je vous prie d'agréer ,Monsieur,mes salutations

M Cchantereau yves
21 rue michel detrouat
87000 Limoges
M chantereau yves
21 rue michel detrouat
limoges